

l'appréciation que j'ai faite en ce qui regarde le document dans son entier. Quoique le Gouvernement, semble-t-il, vise à régler de graves problèmes à une époque critique, il offre au Parlement bien peu sinon rien en réalité qui soit de nature à aider aux fins du présent débat: il ne préconise aucune mesure que la population puisse envisager comme des remèdes aux maux dont elle souffre présentement.

Prenons la question la plus importante, celle dont d'autres orateurs ont parlé cet après-midi: le chômage. Le Gouvernement actuel a été porté au pouvoir, avant toute autre chose, pour régler cette question du chômage. Il a prétendu qu'il mettrait fin au chômage. C'est à cette promesse même, plus qu'à toute autre, que les honorables membres d'en face doivent d'avoir été élus au pouvoir. Que nous dit le discours du trône des mesures que le Gouvernement prend pour faire face au chômage qui s'est accentué, d'un mois, d'une année à l'autre, depuis que mes honorables amis ont pris place du côté ministériel? Nous y lisons:

Le problème du chômage continue d'être l'objet de la vive attention de mes ministres.

A mon avis, on aurait pu épargner cela au public. Le discours du trône continue:

Grâce aux pouvoirs que le Parlement leur a conférés à sa dernière session, ils ont pu perfectionner, de concert avec les provinces et les municipalités, un programme de secours directs qui sera appliqué, pendant l'automne et l'hiver selon que les circonstances l'exigeront. On est à élaborer, pour le rétablissement des chômeurs dans diverses parties du pays, des plans qui seront mis en application dès que, de l'avis de mes ministres, les dépenses publiques qui en découlent assureront des avantages appréciables.

Au premier ministre, je demande: Qu'est-ce qu'il y a dans tout cela de nature à permettre le moindre espoir aux chômeurs du pays quant à ce que l'on fera pour eux au cours de l'hiver prochain, ou à l'heure actuelle? Toute cette déclaration se résume à renoncer au programme que jusqu'ici le Gouvernement a dit avoir appliqué, et à dire qu'il n'a plus de ligne de conduite arrêtée mais que dorénavant il entend faire face à ce problème du chômage au moyen de l'aumône, et ce d'après le principe de la contribution. C'est ce que cette déclaration signifie en un mot. Tout ce que le Gouvernement offre pour régler le problème du chômage c'est de dire qu'il a l'intention de s'unir aux provinces et aux municipalités pour accorder aux chômeurs l'aumône contributive qu'ils reçoivent, si tant est qu'ils peuvent recevoir quelque chose. Nous n'avons même pas d'assurance quant à la portée qu'on donnera à l'application de cette mesure de secours.

On est à élaborer, pour le rétablissement des chômeurs dans diverses parties du pays, des plans...

[Le très hon. Mackenzie King.]

Qu'est-ce que cela veut dire? Cela peut ne vouloir rien dire du tout. Pendant des années à venir on pourra avoir des projets en voie d'élaboration, et en toute probabilité, il en sera ainsi si l'on continue d'envisager ce problème comme on l'a fait dans le passé. Quant ces projets seront-ils appliqués?

...qui seront mis en application dès que, de l'avis de mes ministres, les dépenses publiques qui en découlent assureront des avantages appréciables.

Ils ne seront appliqués qu'au moment où "de l'avis de mes ministres", surviendra quelque chose susceptible de ne jamais se produire pendant qu'ils resteront au pouvoir. Je crois qu'à ce moment-ci le public sait ce qui, de l'avis des honorables députés de la droite, est susceptible de constituer une occasion de prendre une décision prompte et efficace au sujet de secours.

Le passage du discours du trône exposant la politique du Gouvernement concernant le chômage doit se lire à la lumière de déclarations antérieures émanant de ceux qui font aujourd'hui partie du cabinet, et surtout du premier ministre, quant à ce que ferait le parti conservateur advenant son élection, et quant à ce que serait son programme pour apporter une solution à ce grand problème. J'aimerais à lire au premier ministre que les extraits de discours qu'il a prononcés au cours de la campagne de 1930, alors qu'il sollicitait des chômeurs de tout le pays leur appui pour lui-même et pour un gouvernement conservateur. Il leur dit alors qu'il convoquerait une session spéciale du parlement, et que le but de cette session serait quoi? De mettre un terme au chômage. J'invite les honorables députés à établir la comparaison entre les déclarations que je vais lire et ce que dit le discours du trône. Rappelez-vous que le discours indique comment le programme actuel vise l'aumône, ce qui équivaut à une absence complète de programme.

A Victoria (Colombie-Anglaise), en 1930, le premier ministre disait:

Je vous promets que si le parti conservateur est porté au pouvoir, le Parlement sera convoqué aussitôt que possible, après le 28 juillet pour régler la question du chômage en assurant non pas des aumônes, mais de l'ouvrage.

A Calgary (Alberta), il disait:

Je désire que le Parlement énonce un plan arrêté pour du secours permanent, et que le Parlement règle cette question nationale du chômage. . . J'ai la conviction que ce chômage a cessé à présent d'être un problème régional et provincial, mais est devenu d'une importance nationale.

A Edmonton (Alberta), il disait:

Je convoquerai le Parlement, le plus tôt possible, afin d'assurer immédiatement le remède